



Contact : 06 74 63 44 44

COMMUNIQUE SUITE A L'EXPULSION DU BIDONVILLE DE FRESNES

Le vendredi 27 janvier 2023 la Préfecture du Val de Marne a expulsé 175 personnes du bidonville de la rue de la Butte. Dans son communiqué la Préfecture fait état des conditions précaires et dangereuses des installations électriques qui selon elle justifie l'urgence de l'expulsion s'appuyant sur un arrêté municipal. Or les familles sont là depuis juillet 2021 dans les mêmes conditions de précarité, le caractère d'urgence reste donc discutable.

Dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 janvier, un incendie a détruit une dizaine de cabanes et s'est propagé très vite nécessitant l'intervention des pompiers pendant plusieurs heures. Une femme a été retrouvée morte dans les décombres et toutes les familles ont été sommées de quitter le bidonville jusqu'au matin, sans proposition d'hébergement pour les familles dont les habitations avaient brûlé. Celles dont l'habitat n'a pas été touché les ont regagnés leurs habitations au petit matin et les autres ont été hébergées par leurs proches.

Le droit d'accès à l'eau sur ce bidonville n'a jamais été respecté par la municipalité sous prétexte que trois points d'eau étaient opérationnels à proximité : au stade, sur le cimetière et à la borne des pompiers à plusieurs centaines de mètres ! Le stade était inaccessible aux familles et le robinet du cimetière régulièrement fermé et ce depuis plusieurs mois. La municipalité n'a jamais rempli ses obligations réglementaires envers les familles depuis leur arrivée en juillet 2021, créant aussi des difficultés pour inscrire les enfants à l'école et entravant les démarches pour obtenir des domiciliations

Par ailleurs nous sommes surpris d'apprendre dans le communiqué de la Préfecture que deux « diagnostics sociaux » auraient été faits auprès des familles avec des propositions d'hébergement dès le mois d'août 2022. Accompagnant les familles dans leurs démarches chaque semaine, nous contestons cette information : aucune famille n'a eu de propositions d'hébergement, sauf à nous prouver le contraire. De son côté la municipalité n'a jamais recensé ou fait recenser les besoins des personnes sur place... mais s'est inquiétée de savoir si les chiens étaient vaccinés...

Sur ce site douze enfants étaient scolarisés. Des hommes et des femmes travaillaient et faisaient vivre leurs familles dignement malgré les difficultés et la précarité. Des femmes enceintes et des personnes malades étaient suivies par le COMEDE (ONG intervenant dans le champ de la santé)

Aujourd'hui les familles tentent de mettre à l'abri leurs enfants et se retrouvent encore une fois dans l'errance, portant seules le double traumatisme subi en deux jours : l'incendie et l'expulsion.

NOUS DENONCONS LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE, LE RACISME, LA DISCRIMINATION ET LE REJET DES PERSONNES ROMS, ET D'UNE FACON GENERALE DE TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT DANS NOTRE PAYS FUYANT MISERE ET GUERRES.

Leur accueil inconditionnel doit être effectif pour la dignité et l'honneur de chacun d'entre eux et chacun d'entre nous.

Plutôt que de boycotter notre association la municipalité aurait pu dès octobre 2021 prendre en compte notre connaissance des familles et de leurs besoins pour favoriser une action commune dans leur intérêt, le respect de leurs droits et de leur désir d'insertion.

En agissant ainsi Etat et Collectivités Territoriales se déshonorent et bafouent la devise de la république : Liberté, Egalité et Fraternité.

Nous continuerons à soutenir les familles et leurs enfants pour qu'elles vivent en sécurité dans notre pays.

Assemblée Générale de l'Association Collectif Romeurope 94

Samedi 28 janvier 2023